résultat, les piqûres si fréquentes et si graves sont le plus souvent les conséquences d'une mauvaise position du fer sous le pied.

Pour qu'un fer soit bien placé (*fig.* 205 et 206), il faut que sa rive interne se trouve exactement au niveau du bord correspondant de la paroi, depuis le milieu à peu près de l'éponge interne jusqu'à l'étampure externe de la pince, tandis que du côté externe, la paroi doit être débordée par le fer depuis l'étampure externe de la pince jusqu'en talons.

On donne le nom de *garniture* à toute la partie du fer qui dépasse ainsi la paroi. Elle doit augmenter graduellement, d'avant en arrière, et avoir une ligne à peu près dans sa plus grande étendue : en talon, du côté interne, le fer doit aussi avoir de la garniture.

Cette position du fer n'est point arbitraire ou de pure convention ; elle est nécessaire à la facilité de la marche et à la régularité des aplombs.

Que si, en effet, le fer ne se trouvait pas du côté interne au niveau de la paroi, et qu'il vint à la déborder, l'animal serait exposé à se blesser et à s'*entretailler* dans la marche; que si le fer se trouvait du côté externe au niveau de la paroi, la base d'appui serait diminuée de toute la largeur de la garniture, et le pied pourrait être serré par la ferrure ; que si, enfin, le fer se trouvait tout à fait en deçà du bord plantaire de la paroi, les maréchaux courraient plus de chances encore d'estropier les chevaux en les piquant avec leurs clous.

Le fer étant placé convenablement sous le pied, l'opérateur le maintient définitivement dans cette position en le fixant au moyen des clous qu'il implante dans le sabot. En terme de ferrure, on désigne par les mots *brocher un clou* l'action de le faire pénétrer dans la corne. Pour brocher un clou, le maréchal le saisit avec le pouce et l'index de la main gauche, par le milieu de sa lame, en ayant toujours la précaution indispensable de placer l'affilure du côté des tissus vivans. De cette façon, et par le fait de l'obliquité de sa pointe, le clou se trouve toujours dirigé vers l'extérieur. Lorsque l'opérateur a placé le clou dans la direction convenable, à l'aide de son brochoir, il frappe sur sa tête trois ou quatre coups peu violens, et juge par la sonorité de ces coups et par la résistance qu'il rencontre, si le clou tend à pénétrer dans les parties dures de la corne, ou si au contraire il s'approche des parties molles. Lorsque de cette manière il a pu se convaincre que le clou suivait une bonne direction, il assène alors avec son brochoir un ou deux coups rapides et bien perpendiculaires à sa tête, et détermine sa pénétration dans la paroi et sa sortie sur sa surface externe.

Quelques maréchaux ont l'habitude, pour donner plus de fixité au pied lorsqu'ils brochent leurs clous, d'appuyer les mors de leurs tricoises entr'ouvertes contre la paroi du sabot, et de le soutenir ainsi de la main gauche, pendant que de la droite ils manient le brochoir. Les ouvriers expérimentés n'ont recours à cette manœuvre que lorsque la lame du clou menace de fléchir sous le coup qu'ils frappent. Il arrive quelquefois en effet, lorsque le brochoir n'est pas tombé bien d'aplomb sur le sommet de la tête du clou, que sa tige fléchit. Si la flexion a eu lieu sous le fer ou dans la corne même, l'opérateur doit en faire l'extraction, pour le redresser et le brocher de nouveau. Mais si le clou n'a *coudé* qu'en dehors des étampures, on peut le redresser sans l'extraire, en appliquant les mors des tricoises sur la convexité de sa courbe, et en frappant obliquement sur sa tête, du côté de la concavité. Entre ces deux résistances, le coude de la tige s'efface, et le clou redressé peut être broché de nouveau ; mais comme il a toujours de la tendance à se replier dans le sens de sa première flexion, il faut alors avoir la précaution, soit de soutenir le pied avec les tricoises, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure, soit de soutenir la tige du clou en appuyant contre elle, du côté de sa convexité, l'un des manches de l'instrument.

Quelquefois il arrive, lorsque l'on broche un clou, que son affilure trop oblique ne lui permet pas de monter assez haut dans la corne, et qu'il sort trop près du fer, on dit alors que le clou ne *puise* pas assez ; on doit le retirer, modifier l'affilure, et le faire puiser davantage.

D'autres fois, l'affilure étant trop droite, le clou puise trop, et ne sort pas assez bas; dans ce cas, qui est plus grave, l'opérateur doit l'extraire à l'instant, examiner s'il n'est pas rougi de sang, et, s'il en est ainsi, s'abstenir de brocher un nouveau clou dans son trajet ; sinon, il devra donner plus d'obliquité à l'affilure de son clou, et le faire puiser moins. Lorsque le clou est broché, l'opérateur replie sur elle-même, à l'aide du brochoir, toute l'extrémité de la lame qui fait saillie à la face externe de la paroi.

Tel est le procédé que l'on emploie pour brocher des clous dans le sabot du cheval. Voyons maintenant dans quel ordre on doit successivement procéder à leur implantation.

Le fer étant convenablement placé sous le pied, l'opérateur le fait maintenir dans la position qu'il lui a donnée, en indiquant à son aide de fixer son pouce sur la branche interne, tandis qu'il broche du côté externe le clou de la mamelle; puis, après en avoir replié la lame, il fait changer de main à son aide, et tandis que le pouce de sa main opposée se fixe sur la branche externe du fer, il broche le clou de la mamelle du côté interne. Le fer se trouvant ainsi fixé au moyen de deux clous, l'opérateur examine s'il n'a pas varié dans sa position, s'il ne s'est pas porté en dedans ou en dehors, en avant ou en arrière; et dans l'un ou l'autre de ces cas, il remédie au changement de place à l'aide du brochoir et des tricoises. Si le fer est trop porté en dedans, il le repousse en dehors en frappant sur le quartier interne avec son brochoir, ou en opérant du côté externe une traction à l'aide des tricoises dont il fixe l'un des mors sur la paroi, l'autre sur la rive interne de la branche du fer, tandis que sa main fait exécuter aux manches un mouvement de bascule. Si le fer garnit trop en dehors, il le reporte en dedans par le même procédé; de même s'il est poussé trop en talons, de même enfin s'il garnit trop en pince.

La position convenable étant supposée ob-